

# Table de concertation culture de la MRC de Portneuf

Mémoire présenté par la table de concertation culture de la MRC de Portneuf dans le cadre de la consultation publique en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec

22 août 2016

Renouvellement de la politique culturelle du Québec

Mémoire de la table de concertation culture de la MRC de Portneuf

**Culture et territoires ruraux**

Les territoires ruraux, qu'ils se situent en périphérie d'un grand centre ou en région éloignée, connaissent tous une dynamique culturelle qui leur est propre et dont l'unicité révèle l'identité locale. La table de concertation culture de la MRC de Portneuf tient à souligner l'importance de mettre en valeur la culture locale et régionale, en plus de la grande production culturelle nationale. Pour une bonne partie des citoyen-ne-s du territoire, ce qui est le plus significatif, c'est ce que nous faisons, ce qui traduit qui nous sommes et ce que nous voulons devenir. Il importe donc de ne pas tenter de répéter à tout prix les modèles d'ailleurs, notamment le modèle urbain, bien que plusieurs succès soient inspirants, mais plutôt de moduler les exigences en terme de développement culturel à partir de notre dynamique interne. Ainsi, se sentant concernée par sa culture, la population bénéficiera grandement des mesures d'appropriation et de médiation culturelles qui s'y développeront.

En région, et sans doute plus que dans les grands centres, la culture est indissociable de la participation communautaire ou citoyenne, au-delà de la simple notion de spectateur : pour assurer leur développement, les citoyen-ne-s sont appelé-e-s à un véritable engagement culturel, bien davantage qu'à une consommation culturelle. De plus, la culture y est indissociable du territoire et contribue, dès lors qu'elle repose sur la concertation et l'ouverture, à son aménagement réfléchi. De façon plus générale et considérant que la culture est imbriquée dans tous les secteurs de l'organisation de la communauté, la table de concertation culture de la MRC de Portneuf soutient que la nouvelle politique culturelle du Québec devrait reposer sur la responsabilité transversale de la culture (éducation, environnement, tourisme...), et inciter par conséquent les municipalités à inscrire formellement la culture au cœur de leur planification stratégique. Ces dernières jouent en effet un rôle de première ligne dans la préservation du patrimoine bâti et des paysages, notamment, et leurs actions seront à l'image des enjeux qui les attendent si les paliers supérieurs de gouvernement les y encouragent. Or, nous déplorons le fait que l'augmentation des responsabilités des municipalités en matière culturelle, au cours des dernières années, n'a pas été accompagnée d'outils supplémentaires (ressources humaines ou financières). Notons de plus que cette augmentation des responsabilités apparaît dans un contexte où le soutien d'organisations œuvrant en milieu rural, comme Solidarité rurale ou le réseau Villes et Villages d'Art et de Patrimoine, tend à disparaître.

## L'investissement en ressources humaines

L'avenir des régions est intrinsèquement lié à leur capacité de contrer le vieillissement de la population et, à cet égard, le dynamisme culturel est un facteur reconnu de rétention, d'attraction ou de retour en milieu rural des jeunes. Pour assurer la vitalité des communautés, la connaissance du territoire et de ses ressources est essentielle. Or, cette connaissance, sur laquelle reposent les projets de développement structurants, peut rapidement devenir défailante si le transfert ne se fait pas de façon adéquate, concertée et correctement financée; l'engagement culturel ne peut pas être uniquement assuré par des bénévoles. L'investissement en ressources humaines est donc incontournable, qu'il vienne des instances gouvernementales locales (municipalités, MRC) ou nationales (Ministère de la Culture et des Communications). En ce qui concerne le rôle du MCC, nous déplorons, à la suite de la diminution des effectifs, que, bien malgré eux, les fonctionnaires ont de plus en plus de mal à suivre l'évolution du territoire et à s'adapter à ses besoins également évolutifs. De surcroît, l'absence d'accompagnement soutenu des intervenants culturels locaux par des spécialistes du MCC, comme des ethnologues et des archéologues, pour ne nommer que ceux-là, rend difficile l'aboutissement de certains projets. Or, le passé étant garant de l'avenir, il serait souhaitable que des professionnel-le-s, à l'instar de ceux qui sillonnaient le territoire du Québec pour en documenter l'héritage patrimonial ou mesurer les différentes réalités culturelles des communautés, reprennent le flambeau.

Dans un même ordre d'idées, la table de concertation culture souhaite souligner l'importance, lorsqu'il s'agit d'investissement en culture, de faire appel à des professionnel-le-s du milieu culturel et d'en reconnaître les compétences. Malheureusement, ce principe est souvent jugé trop dispendieux, ce qui diminue la portée des efforts engagés dans le développement culturel de la région. Les loisirs culturels en sont un bon exemple : pour que les citoyen-ne-s développent un réel goût pour la consommation et la production culturelles, ils et elles doivent être mis en lien avec des professionnel-le-s ayant les compétences appropriées. Or, l'offre en loisirs culturels repose sur les municipalités, qui sont souvent hésitantes à ajouter ces dépenses à leur budget dont l'équilibre présente de plus en plus de défis. Nous savons cependant que les loisirs culturels contribuent à susciter le goût des arts et à faire naître les talents, voire des carrières; ils peuvent même représenter un incitatif pour de nombreuses jeunes familles à s'établir ou à rester en région. Le cas des loisirs culturels n'est qu'un exemple; les préjugés négatifs face aux dépenses en culture doivent être contrés par une politique qui soutient que la culture est un pilier important de la richesse collective et qu'elle doit être supportée financièrement à la hauteur des retombées qu'elle génère.

## **Banlieue et néo-ruralité**

De façon plus spécifique à la région de Portneuf, la division du territoire en deux réalités démographiques et socioculturelles, modelées sur la banlieue dans l'est et sur la néo-ruralité dans l'ouest, est au cœur de préoccupations majeures en matière de développement. Ainsi, les nouvelles familles qui s'établissent dans l'est de la région le font pour des raisons précises, comme la possibilité d'acquérir une maison à coût raisonnable, tout en demeurant à proximité de la ville de Québec, ce qui encourage un mode de vie calqué sur celui des banlieues. Sans vouloir faire de généralisation hâtive, il s'agit bien souvent de gens qui s'impliquent peu dans leur milieu et participent peu à son offre socioculturelle. Dans ce contexte, on constate un affaiblissement du projet social et collectif de notre territoire.

À l'opposé, nous percevons un intérêt grandissant pour la région de la part de néo-ruraux qui s'y installent pour d'autres raisons, reliées à la recherche d'un certain mode de vie ou d'une qualité de vie. En milieu rural, la solidarité et l'engagement citoyen sont primordiaux pour le développement du territoire et ce modèle nous semble plus stimulant pour la communauté. Or, pour guider notre développement en ce sens et faire en sorte que le fossé se comble à moyen terme entre les deux zones, nous avons besoin d'acquérir de nouvelles connaissances sur notre territoire. Par exemple, nous devrions pouvoir bénéficier d'analyses statistiques représentatives de notre réalité, notamment culturelle, plutôt que de devoir effectuer des estimations approximatives à partir de données sur la grande région de la Capitale-Nationale. Nous devrions également bénéficier d'un accompagnement plus soutenu de la part de professionnel-le-s du MCC, dont la présence devrait être accrue sur le terrain et dont les ressources devraient être davantage disponibles à l'extérieur des bureaux.

## **L'investissement en services**

Les éléments positifs de notre réalité territoriale, comme la possibilité pour les artistes d'avoir accès à des milieux de travail spacieux et abordables, la facilité d'établir un contact personnalisé avec des fournisseurs, ou encore les avantages des structures administratives à échelle humaine doivent aussi être bonifiés, en collégialité avec d'autres secteurs d'activité. À ce titre, l'évolution technologique, qui s'est concrétisée par de nouvelles formes de travail, dont le télétravail, est un bon exemple; cette pratique doit être soutenue parce qu'elle permet le maintien de diplômés spécialisés en région. Afin que l'écosystème culturel portneuvois puisse profiter pleinement des effets positifs du numérique sur l'isolement des artistes (mise en marché, réseautage, etc.), l'accès (disponibilité, tarifs) à des technologies appropriées est incontournable. Il s'agit

non seulement d'un enjeu de formation continue, mais également de présence de services de télécommunications de qualité, de livraison postale, etc.

### **L'appui aux artistes, créateurs et développeurs culturels**

Pour encourager les artistes à participer à l'occupation du territoire, il est nécessaire de confirmer et même d'augmenter certains engagements financiers, tout en se préoccupant de leur flexibilité. Les ententes de développement culturel jouent un rôle incontournable en milieu rural, puisqu'elles sont souvent les seules enveloppes disponibles en culture pour les villes et les MRC. Dans ce contexte, la pression est forte pour l'utilisation de ces sommes par le milieu, mais également par le MCC, dont les contraintes sont croissantes au niveau du type de projet admissible ou même du champ d'intervention à prioriser, sans égards aux besoins exprimés par le milieu culturel local. Par conséquent, nous souhaitons qu'une plus grande souplesse soit accordée aux responsables de ces ententes et que ces dernières redeviennent triennales, afin de soutenir l'action de manière plus structurante et faciliter le phasage de projets d'envergure, tout en diminuant le temps accordé aux tâches administratives qui ne sont pas, à proprement parler, du développement culturel (redditions de compte, rencontres, suivis, etc.).

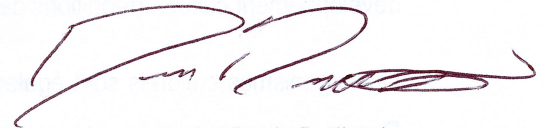
Les organismes culturels sont également aux prises avec cette augmentation des tâches administratives. Depuis quelques années, l'accompagnement par les fonctionnaires du MCC se traduit souvent par une surcharge de travail pour les organismes reconnus et soutenus. Par exemple, les exigences sur les statistiques de fréquentations et sur les chiffres de tout genre sont croissantes. Or, nous sommes d'avis que de quantifier les activités culturelles de manière comptable ne constitue pas un exercice de la défense de la culture suffisant et que les organismes devraient pouvoir davantage se consacrer à leur propre mission culturelle.

Les activités culturelles ayant des retombées économiques tout à fait intéressantes et faisant déplacer les gens, plusieurs organismes culturels misent sur le tourisme pour étoffer leurs statistiques de fréquentation et modulent leurs activités en fonction des périodes d'achalandage. Le tourisme culturel a un réel effet positif sur notre région, mais nous souhaiterions un soutien qui nous permette de déployer nos efforts à longueur d'année, à l'image de notre vie citoyenne, qui se déroule au fil de toutes les saisons. Nous souhaiterions que le renouvellement de la politique culturelle soit une occasion de réaffirmer l'importance des manifestations culturelles pour la dynamique interne des communautés.

En somme, nous croyons que les mesures suivantes, notamment, doivent apparaître dans la nouvelle politique culturelle du MCC :

- Investissement dans les ressources humaines locales comme moteur de rétention des populations et de développement de l'engagement citoyen;
- Investissement dans l'expertise renouvelée des professionnels gouvernementaux en appui aux intervenants culturels et municipaux;
- Mise en valeur des actions concertées entre les néo-ruraux et les intervenants culturels;
- Investissement dans les nouvelles technologies permettant de contrer l'isolement (voire l'exode) des artistes et des intervenants culturels;
- Aide aux artistes, créateurs et développeurs culturels sur le long terme et en dehors des périodes touristiques.

Au final, notre mémoire se veut un véritable cri du cœur en faveur de la vitalité culturelle de notre région. Le renouvellement de la politique culturelle nationale permettra-t-il enfin de soutenir réellement la culture à l'extérieur des grands centres et de l'inscrire au cœur de l'aménagement de chaque territoire du Québec?



Denis Baribault,

Président de la table de concertation culture, MRC de Portneuf